

Lancement du nouveau site Internet du CROUS d'Orléans-Tours

Jean-Luc Argentier, directeur du CROUS d'Orléans-Tours et Patrick Riehl, vice-président de la Région Centre ont officiellement lancé, jeudi 21 septembre 2006, le nouveau site Internet du CROUS :

www.crous-orleans-tours.fr

Nouvelle porte d'entrée sur les services du CROUS, véritable allié de la vie étudiante, le site est le nouvel outil incontournable pour les étudiants, les futurs étudiants, mais également les parents. On y retrouve tous les services offerts par le CROUS pour améliorer les conditions d'études.

D'un accès simple et convivial, ce site se révèle être un véritable portail pour tous puisqu'il s'efforce de respecter les normes et recommandations internationales de **l'accessibilité Web** définies par le consortium w3c. Ces critères permettent d'améliorer la lecture des sites par les personnes handicapées mais aussi du grand public : navigation plus optimale, grossissement du texte, possibilité de lecture par un synthétiseur vocal, fichiers et pages moins longues à charger.

Il s'articule autour de 5 grands axes :

- **le logement...** pour trouver tout au long de l'année des informations sur le logement universitaire : modalités, présentation des résidences ; sur le logement en ville : toute l'année des offres de location de particulier à particulier mais aussi des informations sur les aides aux logements (CAF, LocaPass)...
- **la restauration...** une découverte de tous les lieux de restauration universitaire (restaurants et cafétérias) qui proposent des repas complets pour 2.75 €, des formules salades, des sandwiches...
- **les aides sociales financières...** où l'on peut découvrir toutes les aides possibles pour améliorer les conditions d'études : bourses, service social, job...
- **l'accueil des étudiants étrangers...** pour aider et orienter les étudiants arrivants en France avec ou sans convention...
- **la culture...** où l'on peut retrouver tous les concours, toutes les programmations ainsi que les associations existant dans chaque ville.

Désormais pour faciliter les démarches, certains services sont disponibles exclusivement sur le site :

Les bourses et le logement en résidences universitaires. Pour en bénéficier, les étudiants doivent se connecter et faire leur demande entre le 15 Janvier et le 30 avril de chaque année. Ils peuvent également tout au long de l'année suivre l'avancée de leur dossier en temps réel (affectation en résidence, mise en paiement de leur bourse,...).

Les services logement en ville et job.

Exclusivement réservés aux étudiants, ceux-ci doivent s'inscrire en créant leur compte personnel et choisir un code d'accès personnel qui sera valable pour les deux services. Cette inscription permet d'accéder aux annonces de propriétaires et d'employeurs toute l'année. Les propriétaires (service payant : 12€ par an et par logement) et les employeurs (service gratuit) peuvent déposer et suivre leurs annonces directement sur le site.

Les visiteurs pourront également retrouver des plans des villes, des albums photos et un agenda des manifestations culturelles, des liens vers nos partenaires, et un lien pour s'inscrire à la newsletter.

www.crous-orleans-tours.fr

Contact presse :

Marion Gasté – Tel : 02 38 49 43 44 – Port : 06 50 03 54 05 - Mél. : com-crous@ac-orleans-tours.fr